

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La Principauté a été heureuse de recevoir, avant-hier dimanche, la visite de la délégation des Parlementaires scandinaves. On sait que cette délégation composée d'environ cent dix députés danois, norvégiens et suédois, tous hommes des plus connus et des plus distingués, était récemment venue à Paris sur l'invitation du groupe parlementaire français de l'arbitrage. Après avoir été chaleureusement reçus et fêtés en France, les parlementaires du Nord n'ont pas voulu rentrer dans leur pays sans, au préalable, avoir visité et admiré notre incomparable Côte d'azur, et ils ont accepté avec empressement l'invitation qui leur a été adressée à cet effet par S. A. S. le Prince.

Après s'être arrêtés à Nice, où l'accueil le plus hospitalier leur était réservé par les bons soins de M. le Préfet et de la Municipalité, les délégués scandinaves sont arrivés à Monaco, dimanche, à 4 heures 10 de l'après-midi, par train spécial. Sur le quai de la gare, S. Exc. M. le Gouverneur Général, entouré des principaux fonctionnaires et des membres de l'Institut de la Paix présents dans la Principauté, leur a souhaité la bienvenue.

Une foule nombreuse, maintenue par un service d'ordre, faisait la haie sur le passage des landaus qui ont mené nos hôtes au Palais de Monaco, dont S. Exc. M. le Gouverneur Général leur a fait visiter les appartements historiques et où ils se sont ensuite inscrits sur le registre du Prince. Les parlementaires ont regretté de n'avoir pas eu le temps, avant la nuit, de revenir au Musée Océanographique dont ils avaient contemplé la façade en allant au Palais. Quelques-uns d'entre eux sont allés à l'Institut de la Paix dont les honneurs leur ont été faits par M. l'abbé Pichot, vice-président.

A 7 heures, les délégués, qui de Monaco s'étaient rendus en voiture à Monte Carlo, se sont retrouvés tous réunis avec leurs familles pour assister, dans la grande salle du restaurant de l'hôtel de Paris, au magnifique banquet auquel ils étaient invités par ordre de Son Altesse Sérénissime.

S. Exc. M. le Gouverneur Général présidait, ayant à ses côtés M. Prebensen, chef de la délégation norvégienne, le baron Bonde, chef de la délégation suédoise, M. le consul Hey et M. Røerdm, chef de la délégation danoise, M. W. Konow, ancien délégué de la Norvège à la Conférence de la Haye, M. Løvland, ancien ministre, président du Comité Nobel du Storting norvégien, M. Walter, député français, M. le comte de Maleville, secrétaire général du Gouvernement, M. le baron de Rolland, président du Tribunal Supérieur, M. Gustave Saige et M. de Monicault, conseillers d'État, M. le docteur Richard, directeur du Musée Océanographique, M. l'abbé Pichot et M. Izard, vice-président et secrétaire général de l'Institut

de la Paix, ainsi que M. de Millo, consul de Suède et Norvège.

M. le comte Gastaldi, maire de Monaco et M. le colonel Bellando de Castro, aide de camp de S. A. S. le Prince, qui avaient été invités, se sont fait excuser pour raison de santé.

Les convives étaient au nombre d'environ 140 comprenant une vingtaine de dames scandinaves dont la grâce rehaussait le charme de cette belle réunion.

La magnifique salle à manger était décorée aux couleurs de nos hôtes alternant avec les drapeaux français et monégasque. Un menu aussi délicat que somptueux a été servi.

Vers le milieu du dîner, S. Exc. M. le Gouverneur Général a reçu, et aussitôt porté à la connaissance des convives, le télégramme suivant :

*Prince de Monaco
à Gouverneur Général, Monaco.*

« J'exprime aux parlementaires qui honorent la Principauté de leur visite, mes sentiments les plus cordiaux. Je suis avec eux de tout mon cœur dans l'œuvre civilisatrice qu'ils servent en propageant les idées généreuses nées du progrès scientifique. Je participe avec la sincérité de ma conscience aux efforts qu'ils font pour enlever à l'esprit guerrier son rôle dans le règlement des affaires entre les peuples. »

De chaleureux applaudissements ont accueilli la lecture de cette dépêche.

Au champagne, Son Excellence, se levant de nouveau, a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Son Altesse Sérénissime le Prince, empêché de venir en personne présider cette réunion, a daigné me déléguer pour vous souhaiter la bienvenue sur ce point particulièrement favorisé de la Côte d'Azur; honneur insigne, dont je sens tout le prix, mais dont le péril est grand, en présence des hôtes éminents qui ont pris place à la table de notre Souverain.

Parmi les conquêtes de la civilisation dont notre temps est justement fier, il en est peu d'aussi intéressantes, d'un effet à la fois aussi étendu et aussi puissant, que les progrès de la circulation humaine, de la propagation de la pensée sous toutes ses formes.

Les chemins de fer, les navires à vapeur, les automobiles, les applications de l'électricité, le télégraphe, le téléphone, les échanges de science et de sentiment par l'intermédiaire de la presse, auront été, en dépit des rivalités commerciales et des troubles cruels, mais passagers, des relations internationales, les meilleurs auxiliaires de l'acheminement vers l'ère idéale de l'association confraternelle de l'humanité.

A ces moyens de communication, vous êtes venus, Messieurs, en ajouter un autre, d'une nature plus intime, d'une portée plus pénétrante. Vous vous êtes constitués en groupes, pour vous rendre dans les différents pays, afin d'en apprécier par vous-mêmes les ressources, le régime et les aspirations; et vous y avez apporté, en échange, l'exemple saisissant de ce que l'on est, de ce que l'on pense, de ce que l'on ressent dans votre patrie.

Avec l'accueil empressé, bien dû à des visiteurs tels que vous, qui représentez, au point de vue social et parlementaire, une élite glorieuse, vous avez trouvé ici des natures ouvertes et souriantes et ces rapides envolées de l'esprit que crée l'habitude d'un chaud soleil et d'un ciel radieux; et vous nous avez initiés à votre réverie plus douce, à ces caractères dont l'élévation, la droiture et la

fermeté trempée au climat plus âpre du Nord, rappellent, dans le domaine de l'âme, ce que sont, parmi les productions de la terre, les fiers sapins de vos belles régions.

Mais c'est un but autrement large, autrement noble, que vous poursuivez. Vous êtes de la pléiade des apôtres de l'arbitrage universel; vous êtes de ceux qui ont la ferme confiance d'amener chacun à comprendre que les guerres ne sont plus de notre temps; qu'elles n'ont jamais causé que d'épouvantables désastres; et qu'avec les inventions d'armes les plus perfectionnées, elles conduisent les peuples, non plus à des triomphes de stratégie, où s'étaient du moins de brillantes qualités, mais à de véritables boucheries, n'ayant de nom dans aucune langue.

Gouverneur Général d'un Etat qui a eu, au moyen âge, son renom dans les combats et dont l'alliance maritime a été recherchée même par Charles-Quint, mais que les vicissitudes de la politique ont mutilé tristement et rendu pacifique par essence, je n'ai pas à porter un jugement sur le drame qui ensanglante l'Extrême-Orient. Mais n'est-il pas permis, au nom de l'humanité, d'exprimer l'espoir qu'un jour viendra où deux vaillantes nations, faites pour se comprendre et s'estimer mutuellement, et qui pourraient arriver au plus haut degré de prospérité en se donnant loyalement la main, cesseront de poursuivre une lutte d'extermination, qui sème les ruines, éternise les haines, atrophie le cœur et trouble la raison.

On ne saurait trop le répéter, honneur à ceux qui, sans se laisser décourager par le scepticisme des foules encore imbuës des idées fausses du passé, prennent l'initiative d'une propagande pacifique universelle. Dans sa philosophie, profondément attachée à tous les progrès de la science et à la solution élevée des graves problèmes sociaux, notre Auguste Prince a fondé un Institut de la Paix, où se sont fait inscrire avec empressement de vaillants défenseurs de la belle cause de la fraternité humaine, appartenant à quinze nations différentes : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Etats-Unis de l'Amérique du Nord, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Roumanie, Russie, Suède et Norvège, Suisse.

Au nom de Son Altesse Sérénissime, je souhaite à votre grande œuvre tout le succès qu'elle mérite, succès dont il est impossible de douter d'ailleurs, car vous êtes accompagnés des fées les plus autorisées de la persuasion et des véritables anges de la charité !

Minorité encore aujourd'hui, puissiez-vous être bientôt légion, et que la reconnaissance générale inscrive vos noms en lettres d'or sur les plis de votre drapeau pacifiquement victorieux.

Je vous propose de lever ensemble vos verres à la santé de Leurs Majestés les Rois de Danemark et de Suède et Norvège, à la continuation de la prospérité de leur règne !

Et, puisque plusieurs de vos collègues du Parlement français sont venus avec vous, portons également la santé du Président de la République !

Après les acclamations qui ont salué ce discours, M. Brunchorst se fait, en ces termes, l'interprète des délégués scandinaves :

Notre mission officielle a pris fin à la frontière française, et par conséquent aucun de nous ne peut plus parler au nom des trois délégations parlementaires. Je suis certain cependant de parler au nom de toutes ces dames et de tous ces messieurs des trois pays scandinaves, en levant mon verre pour porter un toast à Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco.

Nous le remercions pour la réception hospitalière qu'il nous a fait préparer dans le délicieux Eden qu'est Son pays.

Nous le remercions plus encore pour les services importants qu'il a rendus à la cause de la paix et de l'arbitrage.

Nous le remercions aussi pour les services éminents qu'il a rendus à la science de l'Anthropologie et de l'Océanographie, services qui ont pour toujours inscrit le nom de Son Altesse à une place prédominante des annales de la Science, annales qui deviennent de plus en plus internationales et qui tendent de plus en plus à unir les peuples du monde dans leurs efforts communs pour les progrès de l'humanité.

Je bois à la santé de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco.

Tous les convives debout acclament ce toast.

M. le baron Bonde, député et grand chambellan de la Cour de Suède, donne ensuite lecture d'un télégramme de remerciement qu'il vient de rédiger au nom de tous les délégués scandinaves pour être adressé à Son Altesse Sérénissime. Cette lecture est accueillie par d'unanimes applaudissements.

La dernière allocution, dont voici le texte, est prononcée par M. l'abbé Pichot, vice-président de l'Institut de la Paix :

Messieurs,

Le seul titre que je puisse invoquer pour prendre la parole devant vous est celui de vice-président de l'Institut international de la Paix. Plusieurs d'entre vous font partie de ce groupe pacifiste et scientifique. C'est à eux que je tends la main d'abord et que j'adresse un cordial salut au nom de l'Institut.

Quant à vous, Messieurs, vous êtes des parlementaires, vous êtes une émanation, une expression vivante et formelle de la volonté des peuples. Vous êtes, de plus, dans la circonstance, des apôtres de la Paix, des missionnaires pacifistes. Vous avez organisé, à la suite de vos collègues d'Angleterre, la deuxième croisade pacifique destinée à délivrer non seulement l'Orient mais l'Occident et l'Orient, du fléau de la guerre qui menace d'ensevelir toute notre civilisation et tous nos progrès dans un vaste tombeau. Grâce vous en soient rendues !

Or, l'Institut international de la Paix a été fondé par S. A. S. le Prince de Monaco, ainsi que je le disais récemment de l'autre côté de l'Océan, dans le but de publier des documents scientifiques, des statistiques précises concernant la Paix et la Guerre, de préparer scientifiquement, d'organiser scientifiquement la Paix. Il est déjà et sera plus encore dans l'avenir un arsenal de la Paix. A ce titre, le mouvement populaire dont vous êtes les représentants trouve son complément dans l'œuvre de notre Institut. Assurément, les peuples veulent la Paix. Ils la veulent instinctivement, énergiquement, passionnément, et ce n'est pas moi qui nierai ici que les sentiments pacifiques aient ailleurs des sources fécondes, dans le sentiment religieux bien compris par exemple et dans les intérêts matériels eux-mêmes.

Mais la Science prépare la Paix en recherchant et en prévoyant les causes économiques des guerres; en créant des relations plus intimes entre tous les peuples; en leur permettant de se connaître et de s'apprécier, en trouvant de nouveaux débouchés au commerce, à l'industrie, et en général, de nouveaux champs à l'activité de l'esprit humain.

La Science enseigne la Paix. Toutes les sciences, depuis les sciences naturelles telles que l'astronomie et l'océanographie, jusqu'à ces sciences dont nous sommes parfois tentés de médire, telles que la statistique et l'économie politique, toutes ont comme conclusion de leurs théories ou de leurs observations : la Paix, les premières en nous montrant soit la Paix réalisée dans l'ordre du monde, soit les êtres toujours solidaires les uns des autres, et la loi de solidarité contrebalançant toujours la loi de la lutte pour la vie, les secondes en établissant mathématiquement que la prospérité des peuples est directement proportionnelle au nombre des institutions pacifiques.

La Science doit organiser la Paix. Ce n'est pas au hasard des aspirations populaires que doit être confiée l'organisation de la justice internationale. Ce sont les méthodes scientifiques qui doivent présider à la codification des lois internationales et à leurs applications. La Science prévoit au contraire et exige la création d'un parlement international dont vous êtes, Messieurs, les avant-coureurs, d'un corps législatif destiné à faire les lois internationales, puis ensuite d'un tribunal exécutif pourvu de moyens de coercition convenables. Elle affirme, la Science, que la Paix et la Justice entre les nations se développeront probablement sur le plan de la justice entre les citoyens. Elle établit l'égalité entre les

nations sans nier les services rendus dans le passé par telles ou telles d'entre elles et prévoit que les peuples qui prévalent en ce moment continueront à prévaloir sous le régime de la Justice.

Enfin la Science ne peut préparer la Paix, enseigner la Paix, organiser la Paix générale que dans la Paix, dans une paix relative. La Science exige la Paix, elle est un apprentissage de la Paix, elle pratique la Paix. Pénétrez dans ses laboratoires et vous sentez la Paix vous envelopper de toutes parts.

Eh bien, Messieurs, c'est la Science que Son Altesse Sérénissime a voulu mettre à contribution en faveur de la Paix en créant l'Institut. Aussi me plaît-il de déclarer devant vous que cet Institut est exclusivement au service de la noble cause que vous défendez.

Sur ces derniers mots que soulignent de nouveaux applaudissements, le banquet prend fin et les convives se dirigent vers le théâtre de Monte Carlo où un splendide concert va être donné en leur honneur, sous la direction de M. Léon Jehin. La salle du théâtre brillamment pavoisée présentait le plus bel aspect. A l'entrée des parlementaires qui ont pris place, soit dans la loge de S. Exc. le Gouverneur Général et celles de la Société des Bains de Mer, soit aux premiers rangs des fauteuils qui leur avaient été réservés, l'orchestre a successivement exécuté les hymnes danois, suédois, norvégien, français et monégasque qui ont été écoutés debout et chaleureusement applaudis. Le concert a été remarquable et on a accueilli avec un particulier enthousiasme les belles pages de musique scandinave inscrites à la deuxième partie du programme.

Après avoir, par la voix des principaux délégués, exprimé au Gouverneur Général leur gratitude pour la belle réception qui, par ordre de Son Altesse Sérénissime leur a été faite dans la Principauté, les parlementaires du Nord sont repartis à 11 heures du soir par train spécial, emportant un délicieux souvenir de cette journée suprême de leur voyage, journée qu'une température exquise et un ciel d'une admirable pureté ont contribué à rendre inoubliable pour nos aimables hôtes.

Mardi dernier, sur l'initiative privée du Comité de bienfaisance de la Colonie française, un banquet amical a été offert à M. le consul Léon André, pour lui témoigner des regrets causés par la nouvelle de son prochain départ de Monaco et de sa nomination au consulat de France à Turin. Ce banquet, qui a eu lieu dans la salle du restaurant de l'hôtel des Princes, a été très brillant et très cordial. Au dessert, M. Paul Gillibert, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, a exprimé en excellents termes les sentiments de ses compatriotes à l'égard de M. le consul André qui lui a répondu avec émotion, disant les bons souvenirs que lui laisseront les quatre années qu'il vient de passer dans la Principauté. D'autres allocutions de circonstance ont été prononcées par M^{gr} du Curel, évêque de Monaco; par M. Rosset, consul d'Italie, et par M. de Loth, premier adjoint au Maire, qui, comme amis de M. André, assistaient au banquet. Ajoutons que les Consuls de France et d'Italie ont successivement porté les santés de S. A. S. le Prince Albert, de M. le Président de la République Française et de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie, toasts qui ont été longuement acclamés par tous les convives.

L'*Estudiantina Monégasque* a donné, dimanche dernier, son banquet annuel de la Sainte-Cécile à l'hôtel Bristol, sous la présidence de S. G. M^{gr} du Curel, évêque de Monaco, son président d'honneur. A ce banquet auquel avaient été invités les présidents et les directeurs de toutes les Sociétés monégasques, assistaient tous les membres exécutants et un grand nombre de membres honoraires.

Au champagne, le sympathique président, M. Gaston Rebours, a pris le premier la parole, et, après avoir constaté l'union qui règne entre les

diverses Sociétés, a porté la santé de S. A. S. le Prince Souverain et de S. A. S. le Prince Héritier. Il regrette vivement l'absence de S. Exc. M. le Gouverneur Général, celle de M. le comte de Maleville et celle du vénéré Maire de Monaco, M. le comte Gastaldi. Il boit enfin à S. G. M^{gr} du Curel, à la Société des Bains de Mer et à l'avenir de l'*Estudiantina*.

Ce toast chaleureusement applaudi est suivi d'une éloquente allocution de M^{gr} du Curel qui s'applaudit de présider cette fête et souhaite l'union de toutes les Sociétés monégasques, à la prospérité desquelles il lève son verre. Prennent ensuite successivement la parole : MM. de Loth, président de la Société Philharmonique; Félix Gindre, président de la Chorale l'*Avenir*; Ormezzano, doyen des membres honoraires; Franz Bulgheroni, Noghès, Defressine, Cioco, Eugène Marquet, Charles Chiabaud et Bonino. Tous ces discours sont chaleureusement applaudis.

Un orchestre, qui s'était fait entendre pendant la durée du banquet, exécute tour à tour l'*Hymne Monégasque*, la *Marseillaise* et la *Marche Royale Italienne* qui sont écoutés debout et vigoureusement applaudis.

Sur quelques paroles gracieuses adressées par M^{gr} du Curel à la Presse, le banquet prend fin et on se retire, vers 10 heures un quart, enchanté de cette charmante fête de famille.

A l'occasion de la Saint-André, fête du Directeur des Ecoles primaires de Monaco, un groupe nombreux de membres de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères se sont rendus, mercredi soir, à l'établissement scolaire de la place de la Visitation, pour apporter leurs vœux et leurs félicitations au dévoué Directeur et lui remettre un souvenir consistant en divers objets d'ornementation pour la chapelle de son école. Le Frère André-Joseph a fait la plus gracieuse réception à la délégation des Anciens Elèves et lui a exprimé avec émotion sa vive gratitude.

On nous prie d'informer nos lecteurs que la Bibliothèque de la Société de bienfaisance de Saint-Vincent-de-Paul, qui vient d'être augmentée de nombreux volumes d'auteurs modernes, est ouverte tous les dimanches et jours de fêtes de 1 heure à 2 heures.

Cette bibliothèque gratuite est située à Monaco-Ville, 10, rue des Briques.

Dans la semaine, s'adresser au deuxième étage.

La Société de bienfaisance de Saint-Vincent-de-Paul organise, comme l'année dernière, l'Œuvre de la Noël des enfants pauvres. Le bureau de la Société, 10, rue des Briques, est ouvert tous les jours de 1 heure à 5 heures, pour les inscriptions des enfants et pour recevoir les dons.

Le Théâtre de Monte Carlo a donné, vendredi et samedi dernier, une œuvre légère et charmante, *la Geisha*, qui a été traduite de l'anglais par MM. Clairville et J. Lemaire et dont la musique originale est de M. Sidney Jones. Cette fantaisie japonaise (c'est ainsi que les auteurs ont désigné leur œuvre) ne prétend pas à un succès de haute littérature ni de grande musique, mais telle qu'elle est, avec ses couplets lestement enlevés, ses effets comiques, ses ravissants décors et ses chatoyants costumes du plus pur style « vieux Japon », elle a beaucoup plu aux nombreux spectateurs qui se pressaient à ces deux représentations.

L'interprétation de *la Geisha* a fort contribué à la faveur avec laquelle a été accueillie cette pièce. En première ligne, il faut citer M^{lle} Jeanne Petit, qui faisait sa rentrée dans le rôle principal et qui, en son personnage mignon de mousmé, a été exquise de grâce maniérée. Sa voix, toujours si pure et si joliment timbrée, lui a valu d'autre part de chaleureux et très mérités applaudissements.

A côté de « l'étoile » de la troupe, on a également applaudi M^{lle} Leberg, très délurée; M^{me} Châlont, fort amusante; M. Rigaux, dont le bel organe de baryton a fait merveille; enfin MM. Poudrier et Brunais, qui ont été la joie de la soirée. Il ne faut pas, non plus, oublier le corps de ballet anglais qui faisait son début sur la scène de Monte Carlo et dont l'excentrique chorégraphie a paru fort divertir le public.

Le deuxième Concert Classique de la saison n'a pas été, jeudi dernier, moins brillant que le précédent, et la foule d'élite qu'attirent dans la Principauté ces superbes auditions musicales témoigne de la haute estime artistique en laquelle sont tenus, dans la colonie étrangère hivernant sur tout le littoral, l'orchestre de Monte Carlo et son digne chef M. Léon Jehin. La séance de jeudi dernier a débuté par une remarquable interprétation de la classique Overture du *Prométhée* de Beethoven, suivie de la délicieuse *Symphonie en ut majeur*, dite *Jupiter*, du divin Mozart. A la seconde partie, le public a chaleureusement accueilli une magistrale ouverture de Dvorak, *In der Natur*, dont c'était ici la première audition; puis un poème célèbre de César Franck, *Psyché*; l'impressionnant Prélude de *Tristan* et la *Mort d'Yseult*, pages de Wagner dont on ne se lasse d'admirer la beauté sereine; enfin le Prélude et le Cortège de *Déjanire*, du maître français Saint-Saëns, qui clôtura en de magnifiques sonorités ce deuxième Concert Classique.

Dans ses audiences des 29 novembre dernier, 1^{er} et 2 décembre courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Danet René-Clément, né à Vannes (Morbihan) le 2 juillet 1873, chanteur ambulant, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Balestra Michel, né à Nice le 29 mars 1883, garçon boucher à Nice, un franc d'amende pour introduction de viande en fraude; son patron, François Gauthier, boucher à Nice, déclaré civilement responsable;

Blandinaire Eugène, né à Paris le 3 juillet 1879, garçon boucher à Nice, un franc d'amende pour introduction de viande en fraude; ses patrons, Bally et Doyon, bouchers à Nice, déclarés civilement responsables;

Le Gall Antoine-Georges, né à Brest (Finistère) le 21 janvier 1874, marin, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité;

Chaize Antoine-Jean, né à Cottance (Loire) le 20 mars 1843, terrassier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 32 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jeudi 8 décembre 1904, à 2 heures 1/2 précises

3^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

<i>Le Retour au Pays</i> , ouverture.....	Mendelssohn.
<i>Jeanne d'Arc</i> , poème symphonique en 4 parties..	Moszkowski.
(Première audition).	
<i>Sadhô</i> , poème symphonique....	Rimsky-Korsakow.
<i>L'Enterrement d'Ophélie</i>	Bourgault-Ducoudray.
<i>L'Apprenti Sorcier</i> , scherzo.....	Paul Dukas.
(D'après une ballade de GËTHE).	
<i>Les Adieux de Wotan (Walkyrie)</i>	Wagner.
(Incantation du Feu)	
Scène finale de la <i>Walkyrie</i> .	

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Saison 1904-1905

Programme des Concours Tri-Hebdomadaires

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

Lundi 12 décembre 1904.—*Prix d'Overture* (handicap), 500 francs.

Mercredi 14 décembre.—*Prix d'Hiver* (handicap), 500 francs.

Vendredi 16 décembre.—*Prix de Décembre* (handicap), 500 francs.

Lundi 19 décembre.—*Prix de Noël*, 500 francs.

Mercredi 21 décembre.—*Prix du Stand* (handicap), 500 francs.

Vendredi 23 décembre.—*Prix Lonhienne* (handicap), 500 francs.

Lundi 26 décembre.—*Prix Soragna*, 500 francs.

Mercredi 28 décembre.—*Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

Vendredi 30 décembre.—*Prix Briasco*, 500 francs.

Lundi 2 janvier 1905.—*Prix Verdavaine* (handicap), 500 francs.

Mercredi 4 janvier.—*Prix Saint-Trivier* (handicap), 1,000 francs.

Vendredi 6 janvier.—*Prix Gajoli*, 1,000 francs.

Lundi 9 janvier.—*Prix Curling* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 10 janvier.—*Prix Hall* (handicap), 1,000 francs.

Jeudi 12 janvier.—*Prix Journu*, 1,000 francs.

Samedi 14 janvier.—*Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

Lundi 16 janvier.—*Prix des Myosotis* (hand.), 1,000 fr.

Mardi 17 janvier.—*Prix des Hortensias*, 1,000 francs.

LETTRES ET ARTS

Nécrologie. — On a appris avec regret la mort récente à Borgerhout (Belgique) de M. Auguste Sneider, ancien rédacteur en chef du *Handelsblad*. Officier de l'Ordre de Saint-Charles de Monaco et décoré de nombreux autres Ordres étrangers, le défunt, qui était né en 1825, a été pendant de longues années une des personnalités les plus en vue du journalisme belge. Son beau talent d'écrivain et de chroniqueur, la loyauté de ses polémiques et la sincérité de ses convictions, lui avaient valu l'estime générale. Ses obsèques ont été célébrées à Borgerhout au milieu d'une affluence considérable de notabilités littéraires et politiques, et l'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Frédégant, à Deurne.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Deux questionnaires de la Société psychologie zoologique. — Le groupe d'études de psychologie zoologique à l'Institut psychologique a lancé deux questionnaires qui lui ont valu déjà un grand nombre de réponses sur deux questions intéressantes :

La première concerne l'infanticide, souvent constaté, chez les oiseaux.

La seconde a trait à un problème très complexe et où des observations bien faites sont importantes à connaître.

On a pu lire tout dernièrement à ce sujet, dans la *Revue Scientifique* (n^{os} 14 et 15), l'article de M. Thauziès qui, praticien de la colombophilie, a montré qu'on n'avait encore aucune hypothèse parfaitement satisfaisante sur le mécanisme d'orientation si curieux de pigeons voyageurs.

D'autre part, une information, dans ce numéro même, relate les expériences de M. Piéron sur le rôle, essentiellement variable, dans l'orientation de plusieurs espèces de ces captivants hyménoptères qui sont les fourmis, du sens musculaire trop négligé parfois (p.603).

C'est M. Ménégaux (Paris, 55, rue de Buffon) qui centralise les réponses à ces questionnaires.

L'INFANTICIDE CHEZ LES ANIMAUX :

1^o Avez-vous observé personnellement des cas d'infanticide chez les animaux, Oiseaux et Mammifères?

2^o Dans quelles circonstances?

3^o Chez quelles espèces? sauvages, domestiques, ou en captivité?

4^o L'infanticide a-t-il eu lieu au moment même de la naissance, ou à quel moment?

5^o A quel mobile l'animal vous a-t-il semblé obéir?

L'ORIENTATION CHEZ LES ANIMAUX :

1^o Dans le cas où l'orientation à grande distance permet à l'animal de revenir vers un point de départ placé hors de la portée de l'exercice direct de tous les sens connus, peut-on accepter une hypothèse autre que la suivante :

A chaque moment de ses déplacements, l'animal garde constamment présente l'orientation de son point de

départ, les déplacements de ce point restant conjugués à ceux de l'animal en mouvement.

Il suffit donc que l'animal sache comment il s'est déplacé par rapport à ce point pour qu'il sache en même temps comment ce point s'est déplacé par rapport à lui.

Tout animal connaît sensoriellement, d'une part, la direction et, d'autre part, la vitesse de son déplacement, que celui-ci soit passif ou actif, et cette double notion lui est fournie par le labyrinthe de l'oreille ou par les organes de même signification physiologique. Les autres opérations sensorielles ne peuvent que s'associer à cette fonction et l'aider.

2^o Quelles sont les données qui seraient de nature à confirmer ou à infirmer cette hypothèse?

3^o Existe-t-il des faits probants en faveur de quelque une des autres théories connues? (Théories de l'orientation par l'olfaction, l'attraction magnétique, par la vue, etc.)

L'Isophone. — L'isophone est un nouveau transmetteur téléphonique intensif et indéréglable récemment inventé par M. Scheers, de Bruxelles. Cet appareil a la grande supériorité de rendre exactement le timbre de la voix, des instruments de musique et de tous les sons en général et s'adapte à tous les appareils téléphoniques en usage.

Dans ce système, les granules, ou poussière de charbon, sont contenus dans une gaine ou pochette anti-résonnante en cuir, parchemin ou autre substance souple. Cette gaine est mobile et suspendue en regard de la membrane vibrante. Elle reçoit les vibrations de celle-ci par l'intermédiaire d'une petite pointe émoussée, en ivoire, ébonite ou autre matière dure. La pochette ou gaine est hermétiquement close, mais ses faces peuvent présenter une ou plusieurs ouvertures garnies de caoutchouc souple, qui tendent à remettre les granules en place après la compression produite par les vibrations et favorisent en tous cas le déplacement des granules. Les deux pôles aboutissent à l'intérieur de la gaine et sont soudés à deux pastilles de charbon opposées l'une à l'autre et dont le vide qui les sépare est comblé par les granules qui viennent toujours s'y poser par leur propre poids.

Ce système est d'un fonctionnement régulier, très sensible, sûr, et supprime les causes de l'altération des sons. Il empêche les granules de se comprimer outre mesure, en équilibrant leur pression entre les deux pastilles de charbon par leur propre poids.

L'absence de contact avec des parties métalliques résonnantes contribue à garder parfaitement le timbre de la voix et des sons en général, parce qu'il ne s'y produit pas ce qu'on constate dans les microphones charbon-métal dans lesquels la variabilité de l'oxydation fait varier la sensibilité et la résistance.

La fabrication est uniforme, sûre et facile et, partant, peu coûteuse. Il n'y a pas de réglage et la température n'exerce pas d'influence. L'appareil une fois bon reste tel indéfiniment.

La sensibilité et la netteté sont irréprochables. On peut parler à 3 ou 4 mètres de l'appareil sans que la transmission s'en ressente; pas d'éclats de voix, ni bruit de friture.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Novembre au 4 Décembre 1904

CANNES, vapeur <i>Zénith</i> , fr., c. Morganti,	merchandises diverses,
PORTOVENERE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. di Dominicis,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	sable.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—

Départs du 27 Novembre au 4 Décembre 1904

MARSEILLE, vapeur <i>Zénith</i> , fr., c. Morganti,	fûts vides.
SAINT-RAPHAËL, vap. <i>Lucy-Andersen</i> , danois, c. Nielsen, sur lest.	—
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 14 octobre 1904, M. et M^{me} Marius MARÉCHAU ont vendu à M. Eugène VIELLE le fonds de commerce, de pension de famille et logeurs en garni, qu'ils exploitaient à Monte Carlo (Principauté de Monaco), boulevard des Moulins, sous la dénomination de *Pavillon du Parc*.

Faire opposition dans la huitaine, chez M^e CARRIÈRE, notaire.

Eug. CARRIÈRE.

Etude de M^e CARRIÈRE, licencié en droit, notaire à Monaco.

Suivant acte passé devant M^e CARRIÈRE, notaire à Monaco, le 14 novembre 1904, transcrit le 18 novembre suivant, volume 90, numéro 16, mademoiselle Nadine ESSENOWSKY, rentière, demeurant et domiciliée à Paris, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e Carrière, notaire, a vendu à *the honorable* M^{rs} Lincoln-Hélène STANHOPE, rentière, demeurant à Paris, née BRAVOURA, qui a élu domicile à Monaco en l'étude dudit M^e Carrière,

Une villa dénommée *Villa Le Réve*, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, entourée d'un petit parterre, située à Monaco, quartier du Tenao, en façade sur la route de Menton, tenant : du midi, à la route de Monaco à Menton ; de l'est et du nord, à M. Guffroy ; de l'ouest, à la propriété Rigotti, le tout cadastré numéro 251 P, section E, pour une superficie de huit cent deux mètres carrés environ.

Cette vente a été faite au prix de cent quarante mille francs, sur lequel quatre-vingt-quinze mille francs ont été payés comptant, aux termes du contrat qui en contient quittance, et quarante-cinq mille francs ont été stipulés payables entre les mains des créanciers inscrits sur ledit immeuble.

Avertissement est donné aux personnes ayant droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions d'hypothèque légale, de requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, sous peine de déchéance.

Une expédition dudit acte a été déposée le premier décembre mil neuf cent quatre au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Pour extrait :

(Signé) : Eug. CARRIÈRE.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le vendredi 9 décembre 1904, à 2 heures du soir, à la salle de vente Bricoux, rue des Orangers, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : piano ; salle à manger complète ; buffets ; bibliothèque ; lits complets en bois et en fer ; canapés ; fauteuils ; chaises ; tables ; tableaux ; tapis ; tentures ; armes anciennes ; bibelots japonais ; etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

VACANCES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

SUR LE LITTORAL DE LA MEDITERRANÉE

Train spécial au départ de Londres, le vendredi 23 décembre 1904

AVIS

Les Compagnies du Nord et de Paris-Lyon-Méditerranée, d'accord avec la Compagnie de chemins de fer anglais, South Eastern and Chatham Railway, organisent à l'occasion des vacances scolaires de Noël et de Nouvel An, un train de plaisir, à prix réduits de LONDRES à CANNES, NICE et MENTON.

Prix des billets aller et retour, y compris la traversée de Folkestone à Boulogne :

1^{re} classe : 240 francs — 2^{me} classe : 165 francs.

ALLER :

Départ de Londres Charing-Cross-station, le vendredi 23 décembre 1904 à 2 h. 20 soir.

Arrivée le samedi 24 décembre à Cannes, 4 h. 41 soir ; à Nice, 5 h. 32 soir ; à Menton, 6 h. 56 soir.

Le voyage aura lieu de Boulogne à Menton sans transbordement.

Le train n'entrera pas à Paris, il passera par le chemin de fer de Petite Ceinture.

Le train sera composé de voitures à couloir (avec water-closets) communiquant entre elles, et d'un wagon-restaurant. Des compartiments seront réservés pour les dames seules

Le nombre des places dans le train est limité ; elles seront attribuées, sans tour de faveur, aux premières personnes qui les demanderont.

Les voyageurs peuvent prendre leur billet à l'avance aux différentes gares du South Eastern and Chatham Railway et aux Agences Cook, Wagons-Lits, D^r Lunn et Dean Dawson, à Londres et en province.

RETOUR :

Par Boulogne-Folkestone ou Calais-Douvres, au gré des voyageurs, jusqu'au 30 janvier 1905 inclusivement, par tous les trains comportant des voitures de la classe des billets.

Madame veuve A. BOISSON et ses enfants remercient les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Ange BOISSON

leur époux et père regretté.

Elles informent en même temps leurs nombreux amis qu'une messe de sortie de deuil sera dite, en la Cathédrale de Monaco, pour le repos de son âme, le lundi 12 décembre, à 10 heures du matin.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES. Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA

25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Nov.-Déc.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
28	761 »	760.5	760.8	761.1	761.5	10 »	10.5	10.1	9.5	8.6	57	—	Nuageux.		
29	63. »	63.1	63.4	64. »	64.6	9.4	10.1	9.8	8.7	8.5	58	Sud-Ouest.	—		
30	66. »	66.2	65.3	65.2	65. »	10. »	11.2	10.5	9.2	9.1	60	Est.	Beau, nuageux.		
1	65.1	65. »	65.2	65.4	65.6	10.2	12.1	11.4	10.6	11.2	70	Sud-Est.	—		
2	65. »	64.8	64.5	63.2	63. »	13 »	13.2	13.1	12.8	12.5	69	Est très violent.	Nuageux.		
3	60. »	60.2	60.5	60.8	61.2	12.8	13.7	12.3	11.8	11.5	68	Est.	Pluie.		
4	62. »	62.8	63.1	64.2	65.3	10.5	13.2	13. »	12.5	11.5	63	Sud-Ouest.	Très beau.		
DATES						28	29	30	1	2	3	4			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	10.5	10.1	11.2	12.1	13.2	13.7	13.2		
						Minima.	8.5	7.3	7.6	8.5	10.8	11.5	10.8	Pluie tombée: 10 ^{mm} 4	